



PCPE
CHARENTE

**POLES DE
COMPETENCES
ET DE PRESTATIONS
EXTERNALISEES**

**Situations critiques
Troubles du spectre autistique (TSA)**





MISSIONS

Maintien à domicile dans un objectif d'inclusion.

Accompagnement à domicile dans l'attente d'une solution d'accueil dans un établissement.

Anticipation et évitement des ruptures de parcours.



BENEFICIAIRES

Personnes dont l'accompagnement à domicile doit être renforcé par des prestations spécifiques.

Personnes orientées vers des établissements ou services sans réponse d'accompagnement effective ou suffisante.

Personnes vivant des périodes de transition.

Personnes accueillies de façon non adaptée.



RECOURS

Le dispositif est accessible sur notification de la CDAPH.

Il peut être sollicité directement, pour des situations d'urgence. Après évaluation de la situation, la demande devra faire l'objet d'une démarche auprès de la MDPH.



PRESTATIONS

Prestations directes auprès des usagers délivrées par des professionnels, hors nomenclature des actes de l'assurance maladie (psychologue, éducateur spécialisé, ergothérapeute, orthophoniste...)

Prestations auprès des familles et des aidants.

Etablissement des projets d'accompagnement individualisés et coordination des interventions.

CONTACT

PCPE Charente
25 rue Chabernaud
16340 - L'ISLE D'ESPAGNAC
contact@pcpecharente.fr
05 45 68 51 97



**PCPE Charente est un dispositif
porté par les associations gestionnaires EIRC, ADAPEI Charente et APEC,
commandité par l'ARS de Nouvelle Aquitaine,
piloté avec des associations d'usagers et des opérateurs du département.**

